

Le Président

Nouméa, le 19 août 2015

Lettre ouverte aux Calédoniens

Chers Calédoniens,

Je sais les désagréments que vous subissez depuis plusieurs jours du fait du conflit opposant une partie des rouleurs de ContraKmine aux institutions calédoniennes. J'ai donc souhaité m'adresser directement à vous.

Je ne porte pas, dans ce dossier, une position personnelle, mais celle des institutions chargées de conduire la politique minière du pays, en assurant la sauvegarde des intérêts de tous les Calédoniens, le nickel n'étant pas la propriété de quelques-uns.

Le 11 août, les présidents des trois provinces, du gouvernement et du congrès, ainsi que les signataires de l'Accord de Nouméa, ont apporté leur soutien unanime à la profession des rouleurs, en leur garantissant que les exportations ne seraient pas arrêtées et que les acteurs de la mine seraient associés à la définition de la stratégie nickel du pays.

Conscient des difficultés économiques que rencontrent certains rouleurs, j'ai également proposé de mettre en place un accord interprofessionnel, destiné à améliorer leurs conditions de travail et de rémunération.

Ces engagements des plus hautes autorités calédoniennes, qui ont été traduits dans un protocole d'accord soumis à la profession, auraient dû permettre d'arrêter le conflit, car le niveau actuel des exportations permet de garantir l'activité de tous les rouleurs. Cela suppose simplement que deux sociétés renouvellent leurs contrats d'exportation vers l'Australie, comme l'ont déjà fait les trois autres mineurs concernés.

Mais le Syndicat des Exportateurs de Minerai (SEM) en a décidé autrement.

Ils veulent imposer aux institutions, d'une part, l'ouverture du marché chinois, avec des demandes d'exportation cumulées de 2 millions de tonnes et, d'autre part, de nouveaux contrats d'exportation vers le Japon, de 1,5 million de tonnes.

Ces nouvelles demandes, si elles étaient acceptées, porteraient les exportations de minerai brut à 8,8 millions de tonnes demain (contre 5,4 millions de tonnes aujourd'hui), soit un tonnage exporté supérieur à celui actuellement transformé dans nos trois usines.

Or, comme vous le savez, une tonne de minerai transformée localement rapporte au pays trois fois plus de retombées, en termes d'emplois et de revenus, qu'une tonne exportée.

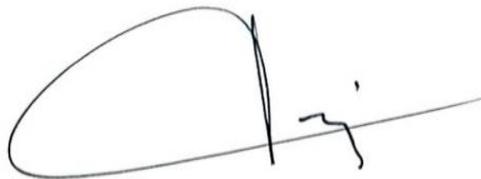
Comme vous le savez aussi, le nickel n'est pas une richesse renouvelable, et il nous appartient de gérer cette ressource en pensant aux générations futures.

C'est pour ces raisons que le schéma minier – adopté à l'unanimité par les élus du congrès en 2009 – prévoit de limiter les exportations aux seuls « *clients traditionnels* », pour des quantités stabilisées à environ 4 millions de tonnes par an.

En conséquence, la question de l'ouverture du marché chinois, comme celle de l'augmentation des volumes d'exportation, ne peuvent être examinées que dans le cadre d'une révision de la stratégie nickel du pays. Et c'est au congrès qu'il appartient d'en décider.

Tels sont les éléments qu'il me paraissait nécessaire de porter à votre connaissance, eu égard à l'importance des enjeux et aux graves perturbations à l'ordre public que vous subissez.

Bien cordialement.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a few smaller, more defined strokes.

Philippe GERMAIN

Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie